

Les cahiers des charges « Préserver les gîtes et les habitats des Grands rhinolopes »

SITE N°FR 5300041 - Vallée de l'Aulne	
Mesure A32323P Aménagements artificiels au profit des espèces justifiant la désignation d'un site	Contrat Natura 2000 sur cinq ans
Objectifs de l'action	<p>La création de gîtes artificiels pour les chauves-souris permet de pallier à la disparition de certains sites soit en raison d'un dérangement exogène (acte de prédation, activités humaines néfastes...). Les abords des gîtes devront assurer aux chauves-souris des vols de sortie sous couvert boisé. Le gîte sera de fait connecté au réseau boisé de l'Aulne (talus, ripisylve, ou boisements de feuillus).</p> <p>Dans le cas contraire, la connexion devra être réalisée par des plantations arborées</p>
Espèces concernées	<p>Espèces de la directive Habitats et toute espèce de chiroptère</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand rhinolophe • Petit rhinolophe • Murin de Bechstein • Murin à oreilles échancrées • Grand Murin • Barbastelle d'Europe
Localisation de l'action	<i>Cartographie en annexe</i>
Surface engagée	
Engagements non rémunérés	<ul style="list-style-type: none"> - Conservation d'une haie arborée ou d'un bosquet à proximité du gîte - Accès au gîte autorisé uniquement pour le propriétaire et ses ayants droits les services de sécurité, les scientifiques habilités à suivre la population de chauves-souris - Veiller à maintenir dans l'obscurité les issues utilisées par les chauves-souris
Engagements rémunérés = liste des opérations éligibles	<p>Création / Aménagement de gîtes</p> <ul style="list-style-type: none"> - gîte de reproduction : <ul style="list-style-type: none"> o création d'un espace réservé aux chauves-souris dans des bâtiments abandonnés, en rénovation ou en construction : cloisonnement de l'espace et/ou pose de gîtes artificiels aménagement de gîte existant : cloisonnement de l'espace et/ou pose de gîtes artificiels, installation de chiroptière o construction de gîte de reproduction : bâtir un bâtiment (structure bois, parpaing, pierres) présentant des conditions bioclimatiques adaptées aux chauves-souris o traitement des bois de charpente avec des produits de traitement biologiques non toxiques pour les chauves-souris (ex : les sels de bore) ou utilisation de bois de nécessitant pas de traitement - gîtes d'hiver en cavités souterraines : fermeture des accès par l'installation de grilles amovibles ou autre système de fermeture <u>homologué pour les chiroptères</u> ; cloisonnement de l'espace et/ou pose de gîtes artificiels de type bio brique (5 gîtes minimum). <p>Calendrier des actions : pour les gîtes d'hivernage les travaux sont à réaliser du 1^{er} avril au 1^{er} septembre</p>

	<p>Installation de gîtes artificiels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose de gîtes artificiels regroupés en grappe dans des milieux boisés (bois, talus, haies,). <p>Installation dans les arbres à une hauteur de 3 à 6 mètres. Poser 3 à 5 gîtes par grappe, avec un minimum de 2 grappes à l'hectare ou 2 grappes pour 100 ml de linéaire</p> <p>Pour tout type d'aménagement tenir un cahier d'enregistrement des travaux et du suivi des gîtes</p>
Points de contrôle	<p><i>Points de contrôle :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence et tenue du cahier d'enregistrement des travaux - Vérification des réalisations, - Vérification des factures, - Date des travaux respectant le calendrier indiqué
Montant de l'aide	<p>Création de gîtes...../sur devis</p> <p>Acquisition et pose de gîte artificiels en gîte d'hiver.sur devis / : 360 € pour 5 gîtes</p> <p>Acquisition et pose de gîtes artificiels en milieu boisé : .../sur devis/ : 239 € à 712 € /grappe de 3 gîtes</p> <p>Traitement des bois de charpente/ sur devis</p> <p>Pose de fermetures adaptées au passage des chiroptères /sur devis / : 1000 €</p> <p>Création d'une haie arborée près du gîte...sur devis/.....2,60 €/ml</p>
Financeurs potentiels	FEADER/MEEDDM
Calendrier de mise en œuvre	

Mesures complémentaires : Mesure A32306P : Réhabilitation ou plantation d'alignements de haie, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers, de bosquets